

# Des volailles en bonne santé

## Objectifs

Repérer et savoir observer les symptômes les plus fréquemment observés en élevage avicole afin de prévenir ou guérir les maladies

## Contenu

Des volailles en bonne santé (matin de 9h à 12h30) :

Rappel des besoins essentiels des volailles (alimentation, logement...) afin qu'elles aient la capacité physique et immunitaire de s'adapter aux aléas climatiques et autres stress.

Notions de réglementation en ce qui concerne la salmonelle.

Présentation des principales méthodes alternatives (homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, élixirs floraux, oligo-éléments).

Description de certains problèmes (pica, parasites externes, ponte irrégulière, qualité de l'œuf, troubles digestifs, troubles respiratoires, boiteries).

Compléments d'informations et application pratique sur une ferme avicole (après midi de 14h à 17h30)

En salle puis au Mas Myryam, chez Mr et Mme DIOT, éleveurs de poules pondeuses bio en activité secondaire (une cinquantaine de poules Marans et Bovans : Présentation et visite de la ferme, évaluation de l'état de santé des animaux, description des outils mis en place en prévention et en curatif sur cet atelier

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 21/01/2013

### Tarifs

Adhérent 0€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

il faut être adhérent au CIVAM Bio 34 pour participer à la formation

### Plus de renseignements

CIVAM Bio 34

Maison des agriculteurs B

Mas de Saporta

CS 50023

34875 LATTES Cedex

contact@bio34.com

tél : 04 67 06 23 90

fax : 04 67 06 55 75

**Taux de satisfaction : %**

Prévoir un repas tiré du sac



**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**24 janv 2013**

09:00 - 17:30 (7hrs)

Lycée agricole La Condamine

34120 PEZENAS

Intervention : Nathalie LAROCHE (Vétérinaire du GIE Zone Verte)

Animation : Estelle BELBES (CIVAM Bio 34)

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

--

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_

-----

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))